

24bis Route de Nexon
87000 LIMOGES
s3-limoges@snepfusu.net

Suivi du dossier :
Dominique Parvillé
06-38-81-94-53

Invitation

pour le Stage de formation syndicale

► Stage pédagogique Basket-ball ◀

Construction d'outils, dans le cadre des programmes alternatifs élaborés par le SNEP-FSU avec la profession. L'activité physique, sportive Basketball sera traitée d'un point de vue théorique, didactique et pratique. Enjeux professionnels et syndicaux.

Conformément aux dispositions prévues à l'article L 215-1 du Code Général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour formation syndicale

Chèr-e collègue

Tu es invité-e à participer au stage de formation syndicale intitulé « Stage pédagogique Basket-ball », organisé par le SNEP-FSU Limoges, qui aura lieu du **jeudi 26 novembre 2026 à 9h au vendredi 27 novembre 2026 à 16h30.**

Ce stage se déroulera au **collège Bernad Palissy de St-Léonard-de-Noblat (87)** et **dans le gymnase municipal de St-Léonard-de-Noblat** selon les séquences de travail.

Nous comptons sur ta présence !
Amicalement.

Dominique Parvillé
Co-secrétaire académique du SNEP-FSU Limoges



Cette invitation te servira à déposer une demande de congé de formation à adresser au recteur sous/couvert de ton chef d'établissement au moins 1 mois avant la date de la réunion. Ce congé Formation est de droit et ne peut être refusé le cas échéant que par le recteur lui-même.

Demande de congé pour formation syndicale

Nom – Prénom : ⁽¹⁾

Grade et fonction : ⁽¹⁾

Etablissement : ⁽¹⁾

à Madame la Rectrice de l'Académie de Limoges
s/c de M.Mme le.la Principal.e Proviseur.e
et/ou s/c de M. le Directeur de l'Inspé de Limoges

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues à l'article L 215-1 du Code Général de la Fonction Publique, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

Conformément aux dispositions prévues :

-à l'article L215-1 du Code Général de la Fonction Publique

Ce stage se déroulera du

jeudi 26 novembre 2026 à 9h au vendredi 27 novembre 2026 à 16h30

au **collège Bernad Palissy de St-Léonard-de-Noblat (87)** et **dans le gymnase municipal de St-Léonard-de-Noblat** selon les séquences de travail.

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29-12-99 publié au J.O du 06-01-00).

Conformément à l'article R215-3 du Code Général de la Fonction Publique, la présente demande est adressée par écrit au moins un mois avant le début du stage. Le silence gardé par l'autorité compétente sur cette demande vaut décision d'acceptation le quinzième jour qui précède le début du stage.

Veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma considération distinguée.

Date et signature ⁽¹⁾

(1) à préciser